

Le Mag d'Arpajon

Le magazine des Arpajonnais

Numéro 15 : décembre 2017

Des projets attractifs pour 2018



Les jeudis d'Arpajon
page 3



Urbanisme
Cahier central





Dans quelques jours, les fêtes de fin d'année réuniront les familles et les proches pour des moments de convivialité et de partage.

En cette période, je pense particulièrement à nos aînés que nous aurons le grand plaisir de retrouver autour du repas annuel à la Vidalie ou à leur domicile lors de la distribution des colis de Noël par les conseillers municipaux. C'est pour eux que nous avons conçu **le projet des « jeudis d'Arpajon »**, initiative qui regroupe, à la fois, l'accueil chez les commerçants partenaires soutenus par leur association, des animations proposées par le comité d'animation, la résidence de la Cère, le Centre Social et Culturel, et **une offre de transport adapté** aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas se déplacer et qui ne bénéficient pas d'une ligne de transport régulier, avec la mise à disposition d'un véhicule accessible aux personnes à mobilité réduite à domicile pour assurer leur déplacement en toute sécurité.

Cette nouvelle action, initiée dans le cadre de l'action du groupe seniors du CCAS vise à rompre l'isolement, à proposer des offres commerciales, culturelles. L'expérience trouvera-t-elle un écho auprès des unes et des autres ? C'est à nous tous d'en décider et à faire de cette première étape, modeste, le début d'une belle aventure profitable à tous. Je sais que beaucoup sont prêts à se joindre à l'expérience, ils sont les bienvenus.

L'aménagement des locaux d'animation du pôle seniors, à

proximité de la résidence de la Cère facilitera les rencontres et les temps d'échanges qui manquent parfois, malgré l'attention des familles.

C'est par des opérations de cette nature que nous construisons une commune ou la qualité de la vie n'est pas un slogan mais une réalité. C'est par la mobilisation de toutes les forces vives, toutes les bonnes volontés que nous ferons demain, la preuve que vivre ensemble n'est pas une contrainte mais source d'épanouissement personnel de chacun dans le respect de l'autre.

Les actions concrètes ne nous empêchent pas de réfléchir à l'avenir. **L'étude urbaine engagée depuis un an dessine les contours du futur centre-ville d'Arpajon** dans les prochaines années. Je vous invite à venir prendre connaissance des principales propositions et à donner votre avis sur ces projets novateurs. Ils seront présentés lors de la réunion d'information et de concertation, ouverte à tous, à la Vidalie en janvier. Nous parlerons habitat, cadre de vie, commerce, animation, circulation, stationnement...

Prendre soin de son voisin, respecter notre cadre de vie, maintenir la qualité des espaces publics, assurer la tranquillité dans son quartier par un comportement responsable, voilà les vœux que je formule pour notre belle commune d'Arpajon, pour chacune et chacun d'entre vous.

Votre Maire, Michel ROUSSY



NAISSANCES

Guilhem LEMARIE CRANTELLE, le 06/10
Gabin SAUTAREL, le 13/10
Clémentine et Juliette FEL, le 20/10
Agathe GINALHAC, le 25/10
Loïc PIERANGELI PUECH, le 31/10
Loïs TEULIÈRE, le 07/11
Antonin PENISSON, le 18/11
Nathan PARENTON, le 20/11

DÉCÈS

Thérèse DELBOR, le 21/09
Antoine LACOSTE, le 23/09
Geneviève BESSAM, le 27/09
Michel SOUBRIER, le 10/10
Jean CUMINGE, le 12/10
André FREISZ, le 21/10
Marcel MONTOURCY, le 25/10
Jeanne DELORME, le 27/10
Audette DAVID, le 01/11
André DANRIGAL, le 18/11
André GIGON, le 22/11

Directeur de publication

Michel Roussy

Rédacteur en Chef

Sylvie Boudou

Comité de Rédaction

Les Elus

Martin Thiry

Crédit photos

Mairie

Conception / Réalisation

Martin Thiry

Mairie 15 130 Arpajon-sur-Cère

Tél : 04 71 63 67 83

Fax : 04 71 64 68 04

www.arpajonsurcere.com

Facebook : Mairie d'Arpajon-sur-Cère

mairie-arpajonsurcere@wanadoo.fr

Imprimerie : ALBEDIA ISSN 2275-1858

Tirage : 3 400 ex. - Papier PEFC

ROMPRE L'ISOLEMENT DES SÉNIORS AVEC LES JEUDIS D'ARPAJON



Les « Jeudis d'Arpajon », ont été inaugurés le jeudi 7 décembre par M. le Maire en présence des commerçants participants, de la municipalité, des membres du CCAS et de l'EPHAD, des représentants du Centre Social et Culturel, du Comité d'animation et des représentants de l'ADEPA et de la Conférence des Financeurs, financeurs du projet.

Les « Jeudis d'Arpajon » sont une opération permettant aux personnes âgées de se rendre au centre-ville pour faire leurs courses ou assister à des rendez-vous, profiter des activités proposées par le Pôle seniors (atelier tablettes numériques) et le Centre Social (atelier jeux de société), avec en toile de fond la volonté de rompre leur isolement.

Côté mobilité, la « Navette de la Cère » répond aux problématiques d'accès au centre-ville en offrant un service de transport aux personnes âgées dont le domicile serait éloigné du centre-ville et des moyens de transports. Dans un souci d'accessibilité, ce minibus est capable de transporter les personnes à mobilité réduite.

Ce projet vise aussi à dynamiser le centre-ville en favorisant les échanges entre les commerces et autres structures (EPHAD, Centre social etc.) d'une part et les habitants qui résident dans les hameaux éloignés d'autre part. Les « Jeudis d'Arpajon » sont donc aussi une vitrine pour les commerçants arpajonnais.

Pour sa grande première, 3 personnes ont participé au dispositif, avec le plaisir de profiter des activités qui leur sont entièrement dédiées. M. le Maire a par ailleurs rappelé que le renforcement du lien social arpajonnais passait aussi par les seniors notamment avec les « Jeudis d'Arpajon ». Maintenir les seniors à domicile en leur offrant des services de qualité tout en développant le lien social est un objectif majeur soutenu par la Municipalité.

Au fil des semaines, de nouvelles activités seront proposées aux participants. Les personnes intéressées par l'opération peuvent contacter le Pôle seniors au 07 84 44 45 71.

Les personnes âgées seules le 25 décembre et le 1er janvier peuvent contacter la Résidence de la Cère qui les accueillera pour le repas de midi au tarif de 13€.



Inscription au Repas des Aînés ou à la commande du colis sur la dernière page du magazine

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

DE NOUVEAUX ÉLUS AU CMJ



Le nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ) d'Arpajon-sur-Cère a procédé à son installation le 8 novembre pour une durée de 2 ans. Il s'agit du 4^{ème} CMJ depuis 2011.

« A voté ! », telle est la phrase qu'ont entendue le 17 octobre dernier les écoliers du groupe scolaire d'Arpajon, au moment d'élire leurs représentants au nouveau CMJ. Les élèves de primaire ont procédé à l'élection à la mairie, accueilli par Roland Bray, 1^{er} adjoint. Le vote pour les élèves du collège la Ponétie s'est déroulé en interne. À l'issue du vote, 11 élèves de CM2 et 5 collégiens ont été élus pour siéger dans cette assemblée.

Lors de la cérémonie d'installation, les jeunes conseillers ont été accueillis par M. le Maire qui a remercié ces jeunes élus pour leur implication, leur engagement et la richesse des propositions exprimées dans leurs professions de foi.

Sylvie Mariou, conseillère déléguée à la jeunesse en charge du CMJ, a rappelé que les principes de démocratie, de solidarité et d'éco-citoyenneté sont les piliers sur lesquels reposent le mandat. Un film a d'ailleurs été projeté afin de mettre en lumière des actions entreprises par les anciens conseillers jeunes sur les thèmes d'environnement, de solidarité ou encore de visites des institutions (Mairie, Conseil départemental, Sénat...).

De solidarité et d'environnement, il a justement été question lors du tour de table où chaque conseiller jeune s'est présenté et a mis en avant ses idées. La culture et la sécurité routière ont aussi été évoquées avec l'installation de boîte à livres ou la création de pistes cyclables sur notre territoire.

Ce nouveau CMJ s'est réuni début décembre pour amorcer son action. Il a alors été question de constituer les différentes commissions (à l'instar d'un conseil municipal adulte) et d'évoquer les futures manifestations et actions auxquelles les jeunes participeront. Certaines ont déjà été inscrites dans leur mandature comme par exemple leur participation au Téléthon, au repas des aînés, à la fête d'Arpajon...

Des actions de sensibilisation aux liens essentiels entre les générations seront conduites. L'anniversaire du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre sera l'occasion d'un travail de mémoire et de nombreuses actions à mener.

Conseillers municipaux jeunes : Antoine AUZOLLE, Etienne BONNAFOUX, Mathis CAMBON, Laly CASTANIER, Jehanne DEBOTH, Louna DELFOUR, Sidonie FRAUX, Loïc JOAN GRANGE, Antoine LOPEZ, Juliette LOPEZ, Maëlie RIGAL, Lucas ROBERT, Pauline SARAILLE, Thibaud TOURNADRE, Nathan VALLON, Kayliann VIGUES.

GROUPE SCOLAIRE

L'HEURE DU BILAN POUR LE P.E.D.T.



Le projet éducatif territoire (P.E.D.T.) élaboré pour une durée de 3 ans va expirer, et donner l'occasion de faire un bilan et de se projeter sur le prochain.

Lier les temps périscolaires, leur donner du sens autour d'un projet commun est l'objectif du P.E.D.T. Depuis 2014, plusieurs mesures et actions ont été mises en place : T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) impulsés et essentiellement animés par le Centre Social et Culturel d'Arpajon-sur-Cère via une convention, activités organisées par la médiathèque,... Un bilan exhaustif a été soumis aux membres de la commission petite enfance concernant ce P.E.D.T. avant son renouvellement.

Une enquête de 2016 a d'ailleurs souligné que 97% des familles dont les enfants participaient à ces activités, s'avouaient satisfaites. Le lien entre le scolaire et périscolaire reste l'un des axes essentiels à renouveler.

Si ce P.E.D.T. semble répondre aux attentes des familles, plusieurs pistes vont être explorées afin de l'améliorer. Le lien avec les associations devra être

renforcé via l'élaboration d'une charte commune. La médiathèque devrait aussi voir son rôle renforcé dans les T.A.P., tout comme la maison de la petite enfance. Enfin le CMJ sera l'un des piliers fort du prochain P.E.D.T., particulièrement dans une logique d'éducation à la citoyenneté.





En 2018, la transformation d'Arpajon va prendre forme. L'étude urbaine souhaitée par la municipalité commence à dessiner les contours du futur centre-ville, tandis que des travaux dans différents secteurs de la commune sont prévus d'ici l'été.

Affirmer le centre-ville comme lieu central de la vie arpajonnaise, conforter son attractivité en terme de logements, d'équipements et de services, rendre plus agréable le cadre de vie, tels sont les objectifs poursuivis par le projet de renouvellement du bourg. L'étude urbaine entamée en mai va se structurer autour de plusieurs projets. Les différents scénarios ne sont pas totalement aboutis mais quelques orientations se dégagent de l'étude.

Environ 200 nouveaux logements seront programmables (champ de foire, av. général Milhaud, ancienne cure). L'activité commerciale pourrait se renforcer par une offre plus importante de locaux commerciaux (face à la poste et aux abords de l'avenue Milhaud), avec la possibilité de créer une halle multifonctionnelle à proximité de l'église. Enfin, du point de vue du stationnement, des zones rouges et bleues devraient être créées sur les parkings existants afin de limiter le temps passé sur ces derniers. D'autres points comme la piétonnisation de certaines rues ou la création de voies favorisant les mobilités douces (promenades etc.) seront étudiés.

Des aménagements de voirie d'Arpajon à Carbonat et sur la route de Milly Crespiat

Le centre-ville n'est pas le seul quartier concerné par des aménagements. La RD 58, qui comprend la rue Jean Toyre et l'avenue du Général Leclerc va être réaménagée avant de devenir une voie communale. Les arrêts de bus seront mis en conformité avec les règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. L'installation de ralentisseurs supplémentaires sur la chaussée, l'élargissement ponctuel de certains tronçons de trottoir, tout comme les modifications du carrefour de la place de Carbonat sont à l'étude.

De nouveaux aménagements sur les abords de la RD 617, dans la traversée de Milly-Crespiat vont transformer le secteur. À hauteur du carrefour des Baysses et des Pissades, les largeurs des voies de circulation seront réduites avec l'implantation d'un îlot central et la pose de bordures en rive de chaussée ce qui devrait favoriser une réduction de la vitesse des véhicules transitant par la route départementale.

Entre les carrefours de la RN 122 et la voie des Coquelicots et l'impasse des Boscas, un chemin piétonnier sera créé afin de sécuriser les déplacements doux sur le secteur. La réalisation de cette voie piétonne va générer un rétrécissement conséquent

LA VILLE PLUS ATTRACTIVE



de la chaussée et par la même occasion provoquer un ralentissement des véhicules empruntant la voie départementale. Les carrefours de la voie des Coquelicots et de l'impasse des Boscas avec la RD seront modifiés et sécurisés.

Ces travaux sont programmés pour le printemps et l'été 2018. À ces deux aménagements spécifiques, seront comme chaque année votés et réalisés des programmes d'investissement et d'entretien des espaces publics et des voies communales par la collectivité.

Le premier semestre 2018 verra également le démarrage des travaux d'un projet structurant et essentiel dans la vie des Arpajonnais et des associations arpajonnaises.

Un espace sportif adapté, moderne et dynamique au stade du Pont

Ce projet va redynamiser considérablement le plateau sportif du stade du Pont et donner un nouvel élan à la vie associative arpajonnaise. Ce nouvel espace sportif sera construit à l'arrière de la tribune du stade et comprendra des vestiaires, une billetterie, une buvette, un espace de réception pour le CSA (Cercle Sportif Arpajonnais), une salle multi-sports qui permettra aux pongistes de la

section tennis de table du Club Omnisports Arpajonnais de s'entraîner et d'accueillir des compétitions fédérales. Cette salle pourra également être utilisée par d'autres associations sportives, par le Centre Social et Culturel ou par les écoliers dans le cadre des activités sportives scolaires ou des T.A.P.

Parallèlement la tribune sera restaurée et un espace sera dédié à l'accueil du service « espaces verts sportifs » en charge de l'entretien de la plaine de jeux de La Vidalie.

L'ensemble de ces aménagements va contribuer à l'amélioration, souhaitée par les élus de la collectivité, du cadre de vie des Arpajonnais.

INVITATION

Dans le cadre de l'étude urbaine, une réunion publique d'information aura lieu

**mercredi 17 janvier
à 19h15
à la salle de la Vidalie**

**Cette réunion fera l'objet d'une
présentation des scénarios retenus.**

RETOUR SUR



Don du sang

Une collecte de sang, à laquelle a participé le Rugby Club Arpajon Veinazès, a eu lieu les 13 et 14 novembre à la salle de la Vidalie par l'association du Don du sang bénévole d'Arpajon-sur-Cère.

Installation de défibrillateurs

Des défibrillateurs ont été installés devant la Mairie et à la salle de la Vidalie. Dotés d'une notice, ils sont accessibles 24h/24 et 365 jours/an.



Initiation aux premiers secours pour les CM2

Les 27, 28 et 30 novembre, les élèves de CM2 ont participé à une initiation aux premiers secours dispensée par des bénévoles de la Croix-Rouge. Ils ont notamment participé à des ateliers de massage cardiaque et de mise en Position Latérale de Sécurité.

Journée de l'alimentation

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'Alimentation le 16 octobre, Roland BRAY, 1^{er} adjoint, a sensibilisé les enfants au gaspillage alimentaire et à la nécessité de valoriser les produits issus de l'agriculture locale.



Cérémonie du 11 novembre

Le samedi 11 novembre a eu lieu la cérémonie de commémoration de la fin de la Première Guerre Mondiale, au cours de laquelle une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts. L'école de musique a participé à l'animation de cette cérémonie.

Las Rapatonadas

Dans le cadre du festival du conte Les Rapatonadas, le dimanche 12 novembre au Centre Social et Culturel, Le Ramadan de l'ogre a séduit petits et grands avec un conte mêlant soupe orientale et histoire d'ogre.



RÉOUVERTURE DE L'AUBERGE DE MORZIÈRES



Elle était fermée depuis 2009. L'auberge de Morzières, restaurant bien connu de nombreux Arpajonnais, régale à nouveau sous la houlette de Rémy Fricot.

Depuis le 30 octobre, l'auberge de Morzières a réouvert ses portes. Rémy Fricot, propriétaire et serveur du restaurant, raconte : « L'auberge a cessé son activité en 2009 et après huit ans d'arrêt, elle redémarre. ». Pour cela, neuf mois de travaux ont été nécessaires, avec la

réfection des peintures, électricité etc. Outre le service, un cuisinier est là pour prendre soin des papilles des clients.

Le service a lieu tous les midis, du lundi au samedi. Toutefois, il est possible, sur réservation et pour des groupes de quinze personnes minimum, de venir s'y attabler en soirée. Il sera alors possible de déguster la formule du midi, les plats de la carte composés à base de produits frais ou encore le curry aux tagliatelles, spécialité de la maison.

Le site, qui abrite un parking et une tonnelle chauffée sous laquelle il est déjà possible de manger, devrait évoluer dans les mois à venir. Aux alentours de mai-juin, une terrasse devrait être installée pour favoriser tout type d'animation comme des concerts par exemple avec l'idée de faire évoluer les lieux en snack-bar-piscine. De quoi laisser les clients se prélasser tout en profitant des plats concoctés par le cuisinier.

Coordonnées : 49 rue Louis Dauzier
04 71 48 19 70

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE AU KER MARIE

Thierry Magne est depuis le 19 octobre le nouveau propriétaire de la crêperie Ker Marie. Il a pendant plusieurs années exercé dans des crêperies de Paris, à Montparnasse.

Côté carte, on retrouve les traditionnelles galettes oeuf-jambon-fromage ou encore oeuf-jambon-fromage-champignons. D'autres, plus originales, sont composées par exemple de pommes de terre avec une sauce au bleu ou contiennent fondue de poireaux et noix de Saint-Jacques.

Les crêpes et les desserts rencontrent aussi du succès, notamment le tiramisu au caramel beurre salé maison.

Plusieurs variétés de cidre peuvent agrémenter le repas, dont des cidres bio ou rosé (à consommer avec modération). Des nouveautés sont à prévoir puisque la carte devrait être changée en janvier.

Enfin, les horaires d'ouverture sont modifiés puisque le Ker Marie est désormais ouvert les dimanches.

Coordonnées :
43 rue Félix Ramond
04 71 63 52 52



À VOS AGENDAS

Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Tempo Express, sur réservations, salle de la Vidalie

Don du sang : lundi 15 janvier 11h30-19h et mardi 16 janvier 16h-19h30, salle de la Vidalie

INVITATION

Voeux aux Arpajonnais
dimanche 21 janvier
11h à la Mairie

Nadau :

samedi 03 février, à 20h30, salle de la Vidalie

Orchestre d'Auvergne :

vendredi 02 mars, à 20h30, salle de la Vidalie

Arpajon Cap 2020

Nous sommes à un peu plus de la moitié du mandat que vous nous avez confié en mars 2014. Nous nous étions engagés dans de nombreux domaines dont, il est bon de rappeler aujourd'hui l'essentiel des réalisations. En ce qui concerne le Cadre de vie, la mise en place de l'étude urbaine nous permet d'envisager une large adaptation, des espaces et des services, aux attentes des Arpajonnais(e)s. Au niveau du Social, les ouvertures du Centre Social, de la Maison de la petite enfance et les propositions d'accompagnements des seniors par le Centre Communal d'Action Social avec notamment les Jeudis d'Arpajon offrent à chacun, de nouvelles facilités dans la gestion du quotidien. La création de nombreux logements : les maisons Segui et Racine proposent des solutions adaptées grâce à des accès aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux de voirie se poursuivent et nous allons à la rencontre des habitants des quartiers concernés, afin de recueillir leurs attentes et d'adapter éventuellement les projets, en fonction des demandes. Le Sport et les Associations bénéficieront à terme d'un nouvel équipement. Prochainement, nous vous proposeront de revenir de manière plus exhaustive sur les réalisations de notre mandat.

Arpajon Avenir

Décidemment nous traversons une période compliquée et sans aucune visibilité sur l'avenir. En effet, nous espérons un renouveau avec la REPUBLIQUE EN MARCHÉ et voilà qu'à nouveau on piétine voire pire le recul. Les différentes mesures adoptées par les élus EN MARCHÉ vont à contre sens des besoins de nos territoires, l'augmentation des taxes sur le gasoil et le fuel vont nous frapper de plein fouet puisque nous avons besoin de notre véhicule tous les jours pour aller travailler ; 2ème point négatif adopté toujours par les mêmes, la suppression des crédits d'impôts sur les travaux visant à faire des économies d'énergie, cela va nous impacter directement et va aussi avoir un effet néfaste sur l'économie et sur les entreprises du secteur. Sans compter toutes les augmentations déguisées en cadeau. En ce qui concerne ARPAJON vous avez pu constater l'adoption du projet d'une salle multisports sur le site sportif du pont, il est vrai que le foot était mal loti par rapport à d'autres clubs, les vestiaires avaient largement besoin d'un coup de neuf. Bonnes fêtes à tous.

Permanence le 20/01/2017 de 10h30 à 12 heures.

Avec la Gauche Citoyenne

Derniers de cordées ou théorie de l'assèchement

Il y aurait donc des élites proclamées qui seraient là pour nous sauver, nous guider vers des sommets auxquels nous ne saurions accéder seuls. Arrivés en haut, ils condescendraient à nous arroser de leurs gouttes précieuses et gracieuses, voire à accepter avec eux les plus combatifs et collaboratifs.

N'y aurait-il pas là un certain mépris des ouvriers, salariés, employés, patrons de PME, agriculteurs, travailleurs, précaires, retraités, fonctionnaires, chômeurs, réfugiés (liste non exhaustive)... appelés paradoxalement, eux, à plus de solidarité.

Et nos maisons de retraite, nos communes, nos départements, nos associations, vous et nous, finirions au fond du trou en attente du bon vouloir de ceux d'en haut, au nom de la sainte lutte contre la Dette ! Et si nous avons et défendons notre propre échelle (de valeurs) : Liberté, Égalité, Fraternité, Solidarité, Citoyenneté, Justice Sociale, Droit à la Santé, au Logement, à l'Éducation, au Travail... (liste non exhaustive). Tout cela peut apparaître désuet, passéiste, obsolète : c'est à nous tous de le rendre actuel.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PACS :

En mairie du lieu de domicile ou de naissance

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité en cours de validité pour les 2 partenaires
- Copie d'acte de naissance des 2 partenaires
- Justificatif de domicile

A récupérer en mairie ou à télécharger sur internet :

- Déclaration de PACS
- Convention de PACS
- Attestation de non lien de parenté
- Attestation de résidence principale commune

Sur rendez-vous les mardis après-midi

Inscription sur les listes électorales :

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de la commune doivent se rendre en mairie avec leur pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Les personnes de la commune qui auraient déménagées dans un autre quartier sont priées de fournir à la mairie leur nouvelle adresse.

Recensement à partir de 16 ans :

Le recensement doit avoir lieu en mairie dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

Pièces à fournir : pièce d'identité et livret de famille

NOUVELLE ÉQUIPE DIRIGEANTE AU CSA



C'est une page qui se tourne au Cercle Sportif Arpajonnais avec un changement d'équipe dirigeante. David Boudou, président du club depuis 2011, laisse place à Gilles Magnant à la tête du club de football le plus ancien du Cantal.

Lors de ces six dernières années, le CSA n'a pas été inactif ! Le club a progressé dans de nombreux aspects. L'équipe fanion a accédé en 2014 au 2nd échelon régional, tout comme les U15 qui ont intégré la ligue d'Auvergne. Le club a aussi vu cette année la création d'une équipe féminine de football. Enfin, l'école de football a su monter en gamme pour accéder

au label élite, reconnaissance du travail accompli par l'ensemble du club (bénévoles et dirigeants) sur la formation de ses jeunes joueurs.

Le nouveau bureau, élu le 29 septembre au cours d'une assemblée générale chargée en émotions, hérite d'un club dynamique d'environ 400 licenciés.

Composition du nouveau bureau : Président : Gilles Magnant. Vice-Présidents : Cyril Viguès et Mathias Juignet. Trésorerie : Claire Juignet et Chantal Lassagne. Secrétariat : Carole Courbou et Patrick Serre. Membre actif : Serge Malzac

CHANGEMENT DE BUREAU POUR L'AMICALE LAÏQUE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'assemblée générale de l'Amicale des parents d'élèves s'est tenue le jeudi 5 octobre afin d'élire un nouveau bureau.

Le bureau de l'Amicale tient à remercier les anciens membres des années passées pour leur investissement. Il remercie également la Mairie d'Arpajon-sur-Cère et les services techniques, les équipes enseignantes de la maternelle et du primaire, le Centre Social ainsi que l'association des commerçants et artisans pour leur participation aux activités de l'Amicale durant l'année scolaire.

Pour rappel, l'Amicale dispose d'un budget de 30 000 euros servant à financer les sorties scolaires, les spectacles, les livres, du matériel ou encore des jeux. Elle ne peut néanmoins œuvrer sans bénévoles. Toute personne désireuse d'apporter son soutien est donc priée de contacter l'Amicale à l'adresse suivante : apearpajon15@gmail.com

Prochains rendez-vous :
Quine le 27 janvier 2018 à la halle de Lescudilliers à Aurillac à partir de 19h30
Fête des écoles le Samedi 30 juin 2018

Co-présidents : Sylvie JAULHAC et Kévin BORIE
Co-trésorières : Séverine SEVENANS et Marine DELBOS
Co-secrétaires : Séverine LASMARTRES et Marlène ICHER

Membres : Lucie BALTHAZAR, Nathalie BELFORT, Fabien BORNES, Marie BOUYASSE, Géraldine CHANUT, Vanessa DELBOS, Marion DELOS, Nathalie DEGOUL, Julien EYRIGNOUX, Nathalie MALBERT, Marie MAGNANT, Estelle PRADAL-SAUVAGNAC.



INVITATION

REPAS DES AÎNÉS



Monsieur le Maire,
Les membres du Centre Communal d'Action Sociale,

Ont le plaisir de vous convier au traditionnel repas annuel, en présence de la
Municipalité, du Personnel Communal et du Conseil Municipal Jeunes.

Samedi 13 janvier à 12h30
à la salle de la Vidalie.

Le repas est offert aux personnes âgées de plus de 68 ans en 2017 accompagnées
de leur conjoint(e) et dont la résidence principale est située sur la commune.
Au-delà de 300 inscriptions, une liste d'attente sera établie.

Pour ceux qui rencontreraient des difficultés pour se rendre au repas, un
transport pourrait être organisé. Veuillez indiquer votre numéro de téléphone
dans le coupon réponse, si vous êtes intéressé(e).

Ceux qui ne souhaitent pas ou qui ne peuvent pas participer au repas, pourront
bénéficier d'un colis (un par foyer) qui sera porté à leur domicile par un élu.

COUPON REPONSE A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 29/12/2017
ou inscription possible sur le site www.arpajonsurcere.com

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE (résidence principale) :

TÉLÉPHONE :

J'assisterai au repas :

- seul(e)
 accompagné(e) de mon (ma) conjoint(e)
 besoin d'un transport (n° tel.)

Je n'assisterai pas au repas :

- je désire bénéficier du colis
 je ne désire pas bénéficier du colis